

LE PROJET ALATAK

**Agir localement pour l'adaptation
du terroir dans la région de Kaolack**

Et l'approche d'accompagnement territoriale
pour l'adaptation aux changements
climatiques des milieux ruraux



Le projet

La région de Kaolack et l'ensemble des pôles Ouest et Centre du Sénégal font face à des défis majeurs d'adaptation aux changements climatiques (cc) : Variabilité des précipitations, hausse des incidents climatiques, augmentation des températures, salinisation des terres, etc. Le projet ALATAK accompagne les communautés locales dans l'adaptation de leur système agroalimentaire.

Début et durée

Septembre 2023

Projet pilote d'une durée de 3 ans.

Région d'exécution

Région de Kaolack, Sénégal.

Trois communes sélectionnées:

Ndramé-Escale, NDoffane, Thiombly.

Partenaires de mise en œuvre

ID Territoires: partenaire québécois qui assure la mise en œuvre du projet.

Cadre de concertation des Producteurs Agricoles (CCPA): partenaire sénégalais de mise en œuvre du projet.

Financement

Le projet est financé par le Gouvernement du Québec dans le cadre du Programme de coopération climatique internationale, un programme découlant du Plan pour une économie verte 2030.



2023

Lancement du projet à Kaolack

2024

Élaboration des plans communaux (PCADA)

Conception et mise en place du Fonds ALATAK

2025

Mise en œuvre des actions découlant des PCADA (aménagement des communes, services aux producteurs, financement des activités)

2026

Finalisation et évaluation du projet-pilote, réflexion pour la mise à l'échelle de la méthode

Impact et résultats (en cours)

390 ha de bas-fonds

Aménagement planifié, réalisation initiée.
NDramé-Escale (collaboration Provale-CV).



5 ha de terres salines en cours de régénération

Thiomby (collaboration Institut National de Pédologie).



6 périmètres irrigués

Au bénéfice de plus de **900 femmes**
NDramé-Escale, Thiomby, Ndoffane.



30 hectares de forêt protégée

6 zones de mise en défens.
NDramé-Escale, Thiomby, Ndoffane.



20 tonnes de mil - 15 tonnes de maïs

Semences améliorées adaptées aux changements climatiques
au bénéfice de **7000 exploitations agricoles familiales**.

NDramé-Escale, Thiomby, Ndoffane (collaboration DISEM, ISRA).



Essais de restauration des sols dégradés

par l'incorporation d'amendement organique et de chaux.

NDramé-Escale, Thiomby, Ndoffane.



ID Territoires : Une approche de la gouvernance climatique

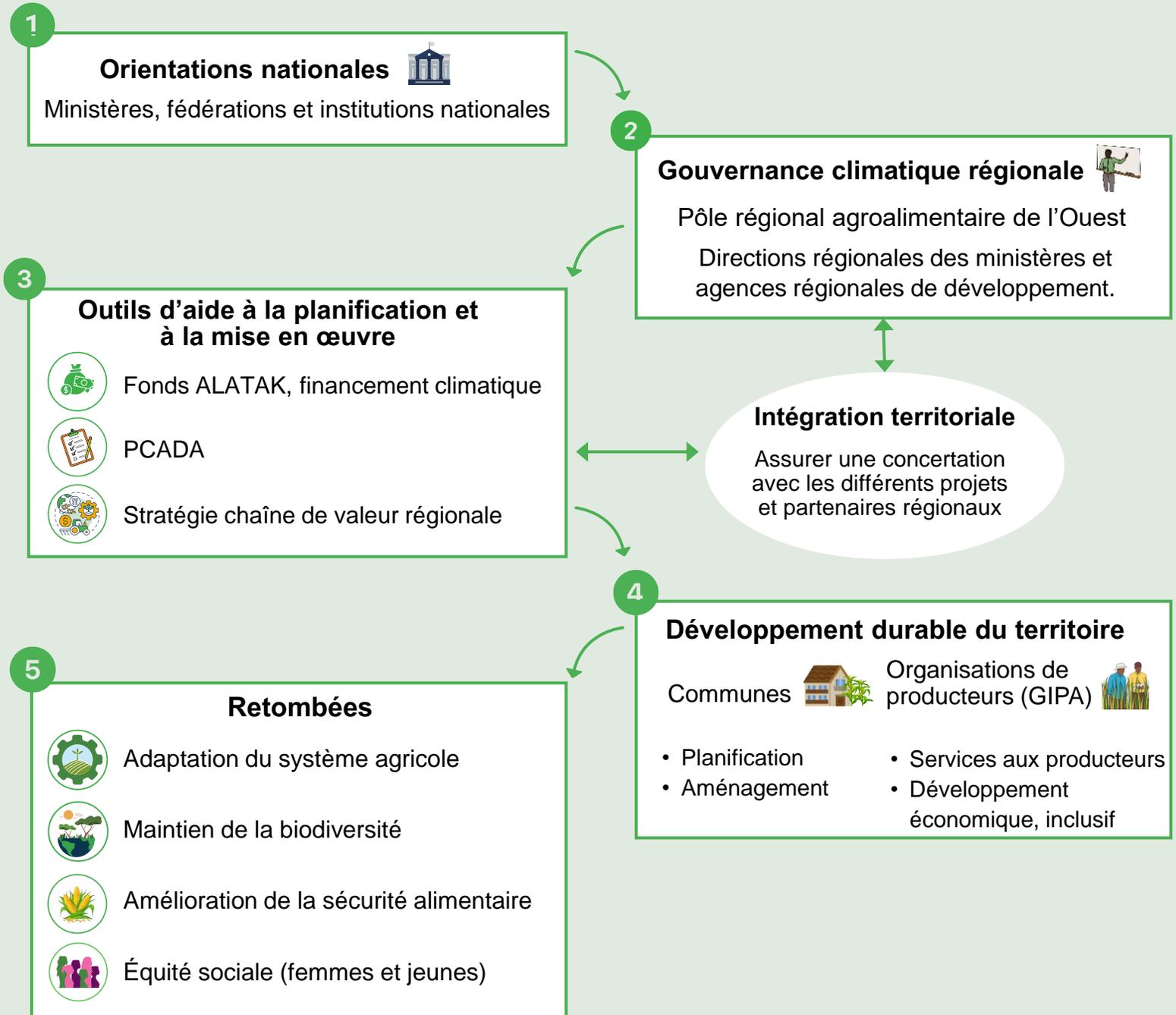
L'adaptation des systèmes agroalimentaires aux changements climatiques nécessite une approche globale. Elle repose sur des solutions fondées sur la nature et la biodiversité, ainsi que la gestion durable des écosystèmes. Ces solutions doivent émaner d'une concertation avec les populations et les autorités locales. La démarche d'ID Territoires repose sur trois piliers principaux:

- La mise sur pied d'une saine **gouvernance climatique** par un dialogue territorial entre les élus locaux au sein des communes, des structures décentralisées de l'État, ainsi que les exploitations agricoles familiales représentées par les OP à la base et des structures faïtières régionales.
- **L'implantation d'outils de développement** dont des outils de planification et de financement climatique. Les Plans communaux d'Aménagement et de Développement Agricole (PCADA), ainsi que le Fonds ALATAK constituent des leviers pour assurer la transition vers des dynamiques de développement durable.
- La prise en compte et la **lutte contre les iniquités sociales**, notamment auprès des femmes et des jeunes ainsi que du patrimoine naturel.

Cette démarche s'appuie sur une planification et un aménagement territorial équilibré qui permet l'éclosion d'une activité agricole et économique compétitive orientée vers l'atteinte de la souveraineté alimentaire. Elle passe par la diversification du secteur agroalimentaire et la valorisation des circuits courts et de l'économie circulaire pour renforcer l'autonomie alimentaire locale et régionale.



ID Territoires : Une approche de la gouvernance climatique



Vers un développement durable du territoire : la première année du projet

Un consensus territorial

Novembre 2023

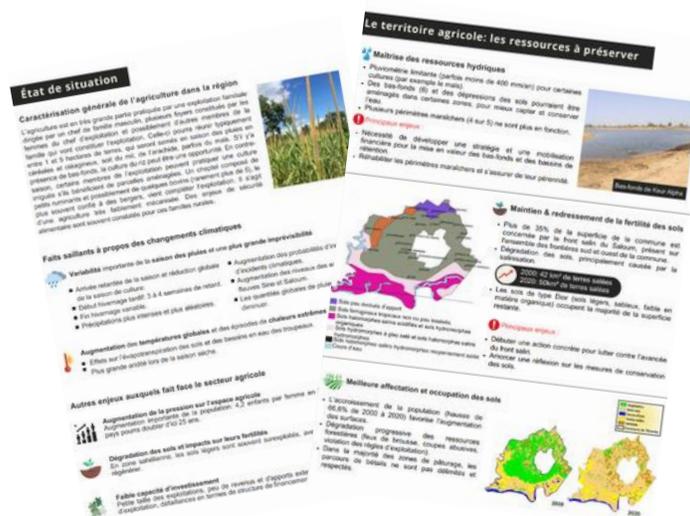
Lors du lancement du projet ALATAK, un atelier sur les impacts du changement climatique sur le secteur agricole et la souveraineté alimentaire est organisé, réunissant des acteurs locaux et régionaux soutenus par leurs directions nationales. Les objectifs : élargir les connaissances sur ces dynamiques, adopter une approche collaborative, identifier les principaux enjeux et définir les activités à entreprendre. Ce consensus territorial constitue la base des actions menées dans le cadre du projet.



Des outils de planification territoriale

Février 2024

Soutenue par ID Territoires et le CCPA, une équipe de consultants de l'ARD réalise une importante consultation avec la population des communes pour élaborer un outil de planification adapté aux décideurs locaux et régionaux, qui facilite l'identification des enjeux et le renforcement ciblé du secteur agroalimentaire. Appuyée par le personnel des directions régionales des ministères de l'Agriculture (DRDR) et de l'Environnement (DREEC) ainsi que par le Service Régional de la Planification (SRP), cette démarche prend en compte des spécificités du territoire et de l'ensemble de ces acteurs. Il en résulte trois « Plans Communs d'Adaptation au Climat et de Développement Agricole (PCADA) », dont la mise en œuvre revient aux communes.



Une stratégie d'égalité femme-homme

Avril 2024

Un atelier de réflexion avec le collège des femmes du CCPA marque le début du développement d'une stratégie pour l'égalité femme-homme. Dans l'objectif d'améliorer le statut des femmes dans les exploitations agricoles familiales et de formaliser ces dernières, une démarche d'analyse comparative selon les sexes et de politique EFH a été amorcée, jetant ainsi les bases pour l'élaboration d'une stratégie pour la période 2025-2028.



L'outil financier : le Fonds ALATAK

Juillet 2024

Suite à une concertation avec les partenaires régionaux et avec le soutien de la Banque Agricole du Sénégal, un fonds d'adaptation est structuré et mis à disposition des communes et Organisations de Producteurs/trices locales (OP). Le "Fonds ALATAK" permet le financement de projets d'adaptation et de résilience aux changements climatiques : sous forme de subventions d'appui à l'aménagement; de crédits de fonds de roulement ou de crédits à l'investissement. Il est géré régionalement par un comité formé de représentants locaux (Communes et OP) et des différentes directions régionales de l'État sénégalais (DRDR, DREEC, LBA).



Gestion locale du territoire

Août 2024

Les PCADA sont adoptés par les conseils communaux des trois communes participantes et la mise en œuvre des priorités d'action a débuté. Elle est placée sous la responsabilité d'un Comité de mise en œuvre communal, composé de représentants de la société civile. Les actions découlant des PCADA visent différents objectifs principaux : l'adaptation aux changements climatiques, la préservation de la biodiversité, la souveraineté alimentaire et l'augmentation des revenus des familles agricoles.



Rencontres des ruralités

Novembre 2024

La première année du projet se conclut par une mission d'élus communaux et de responsables d'associations du Sénégal au Québec. Au-delà du partage d'expertises professionnelles et techniques liées aux secteurs agricole, énergétique et municipal, l'accent est mis sur le partage d'expériences autour des modèles de gouvernance, des modes de gestion et des stratégies de financement pour les communautés rurales.



MERCI À NOS PARTENAIRES DE PROJET

Partenaires nationaux sénégalais

- Le ministère de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de l'élevage (MASAE)
- Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD)
- Direction de l'environnement et des établissements classés (DEEC)
- L'Agence de Développement Municipal (ADM)
- L'Institut national de pédologie (INP)
- L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)
- PROVALE-CV
- Le Cadre National de Concertation des Ruraux (CNCR)

Partenaires régionaux sénégalais

- L'Agence Régionale de Développement de Kaolack (ARD)
- La Direction Régionale du Développement Rural de Kaolack (DRDR)
- La Direction Régionale de l'Environnement et des Établissements Classés de Kaolack (DREEC)
- La succursale régionale de la Banque Agricole du Sénégal
- L'Université du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima NIASS (USSEIN)

Partenaires locaux sénégalais

- Les communes de Thiomby, NDoffane et Ndrané-Escale
- Les GIPA (Groupements Inter-villageois des Producteurs Agricoles) de Gandiaye, Ndoffane et NDrané-Escale

Partenaires internationaux et québécois

- La GIZ-GTZ
- La Fédération Québécoise des Municipalités
- La MRC de L'Islet

MERCI À NOTRE PARTENAIRE FINANCIER

Le Gouvernement du Québec dans le cadre du Programme de coopération climatique internationale.



COORDONNÉES

ID Territoires

 Matthieu Clotteau, Directeur des projets: mclotteau@idterritoires.ca

 www.idterritoires.ca